

**CONSULTATION DES PROPRIETAIRES EN VUE DE LA CREATION DE
L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE AUTHE
Formulaire d'adhésion ou non adhésion**

Vu l'article 13 de l'ordonnance n°2004-632 du 1 juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu les articles 8 et 12 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-225 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de création d'une Association Syndicale Autorisée « ASA de AUTHE » sur le territoire de la commune de Authe ;

Vu le projet de statuts ;

Chaque propriétaire concerné est invité à faire connaître son adhésion ou son refus d'adhésion à l'ASA de Authe en renvoyant ce formulaire complété entre le 05 juillet 2023 et le 25 juillet 2023 à :

Préfecture des Ardennes

Direction de la coordination et de l'appui aux territoires

Bureau des procédures environnementales

1 place de la Préfecture BP 6000

08005 Charleville-Mézières Cedex

Averti qu'à défaut d'avoir fait connaître son refus d'adhésion par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai fixé par l'arrêté préfectoral susvisé, soit avant le 26 juillet 2023, le propriétaire est réputé favorable à la création de l'association.

Le soussigné,

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE :

Déclare se prononcer ainsi qu'il suit sur la création de l'association syndicale autorisée de AUTHE :

JE SUIS FAVORABLE A LA CREATION DE L ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE

JE NE SUIS PAS FAVORABLE A LA CREATION DE L ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE

(cocher la case)

Fait à :

Le :

Signature du propriétaire